



ÉCOCENTRE mobile

**Samedi 22 septembre
2018 de 10 h à 16 h**
Saint-Maurice
Terrain des Loisirs
1885, rue Notre-Dame

**Samedi 29 septembre 2018 de
10 h à 16 h**
Sainte-Angèle-de-Prémont
Terrain rue Camirand
(Arrière de l'église)

Tout comme [les écocentres](#), les écocentres mobiles sont dédiés à la valorisation des matières. Sur place vous devrez déposer vos matières dans les conteneurs par catégorie.

Profitez de la présence de l'écocentre mobile à Sainte-Angèle-de-Prémont pour vous départir de façon simple et écologique de vos résidus de rénovation, de vos résidus domestiques dangereux, etc.

Matières acceptées à l'écocentre mobile :

- Bois (branches, bois de démolition et construction)
- Résidus verts (gazon, feuilles, résidus de jardin)
- Métaux, pneus de route
- Électroménagers hors d'usage, ordinateurs et matériel électronique
- Bardeaux d'asphalte, béton, briques, et les **RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX**.

Des frais de 10 \$ par chargement peuvent être appliqués pour certaines catégories de matières.

L'usage des écocentres et des écocentres mobiles est réservé aux citoyens. Seuls les résidus générés dans le cadre d'activités domestiques y sont acceptés. Une preuve de résidence vous sera demandée.

Informations
rgmrm.com
819 373-3130



**Régie de gestion des
matières résiduelles
de la Mauricie**